

CR Conseil Municipal du 13/04/2023

Elus présents : Christian MANIFACIER, Michel RISSE, Elisabeth SAUQUE, Jean-Luc OZIOL, Maud CLAVEL, Christine PENA, Lucas MESTRE, André HOURS, Evelyne AGNIEL, Vincent CHOLET, Olivier CHAMBOREDON

Elu absent :

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBOREDON

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 22/02/2023

Aucune remarque n'a été faite sur le précédent compte-rendu.
Approbation de celui-ci à l'unanimité des membres présents.

Délibération DEL 006_2023 : Vote du Compte Administratif 2023

COMMUNE DE MALBOSC 07148		DELIBERATION DEL_006_2023 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022		Nombre de membres en exercice 10 Nombre de membres présents 9 Nombre de suffrages exprimés 9 Votes Contre 0 Pour 9			
Le 13 avril 2023 réuni sous la présidence de M RISSE Michel, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M MANIFACIER Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et après avoir procédé à la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:				Date de la convocation : Séance du 13 avril 2023 à 18h30			
LIBRE		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	
Résultats reportés		87 615,68	73 229,18			14 386,50	
Opérations de l'exercice	192 676,59	297 396,90	171 402,03	130 721,49		64 039,77	
Totaux	192 676,59	385 012,58	244 631,21	130 721,49		78 426,27	
Résultat de clôture		192 335,99	113 909,72			78 426,27	
Besoin de financement			113 909,72				
Excédent de financement							
Restes à réaliser			12 959,48	54 596,00			
Besoin de financement							
Excédent de financement des restes à réaliser			41 636,52				
Besoin total de financement				72 273,20			
Excédent total de financement							
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			72 273,20	au compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			
et la somme de			120 062,79	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté			
3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;							
4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser							
5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;							
Ont signé au registre des délibérations Mm AGNIEL Evelyne, Mme CLAVEL Maud, Mr RISSE Michel, Mr OZIOL Jean-Luc, Mme SAUQUE Elisabeth, Mme PENA Christine, Mr HOURS André, Mr							

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération DEL 007_2023 : Vote des taux d'imposition 2023

Par délibération du 7 avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux d'impôts comme suit :

TFB : 27,40 %
TFNB : 97,71 %
TH : 16,35 %

Depuis 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux TH 2022 du Département (21,17 %) est transféré aux communes.

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 et donc de les porter à :

TFB : 27,40 %
TFNB : 97,71 %
TH : 16,35 %

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **approuve** la proposition de vote des taux pour l'année 2023 ainsi faite et détaillé dans l'état 1259 joint à la présente délibération.*

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération DEL 008_2023 : Vote du budget primitif 2023

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire concernant les projets communaux, les dépenses et recettes prévisionnelles de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de Malbosc,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Malbosc pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 078 526.91 Euros

En dépenses à la somme de : 1 078 526.91 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	94 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	86 000.00
014	Atténuations de produits	20 508.00
65	Autres charges de gestion courante	59 972.07
66	Charges financières	10 000.00
67	Charges spécifiques	800.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	614.30
023	Virement à la section d'investissement	112 030.42

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	877.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		384 801.79

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 650.00
73	Impôts et taxes	107 450.00
74	Dotations et participations	126 947.00
75	Autres produits de gestion courante	25 402.00
76	Produits financiers	1 250.00
77	Produits spécifiques	1 540.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	120 062.79
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		384 801.79

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00
204	Subventions d'équipement versées	3 049.00
21	Immobilisations corporelles	449 216.40
16	Emprunts et dettes assimilées	111 450.00
26	Participations et créances rattachées	1 100.00
001	Solde d'exécution section investissement	113 909.72
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		693 725.12

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	129 094.50
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	72 273.20
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 450.00
021	Virement de la section de fonctionnement	112 030.42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	877.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		693 725.12

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

AIRE DE JEUX

Il manque un dernier jeu pour enfant afin de clôturer l'aménagement de celle-ci. La commande est en cours mais le délai de livraison a été rallongé. Une inauguration sera prévue début septembre. Les demandes de versements de subventions seront faites ultérieurement à cet évènement.

ANTENNE TELEPHONIQUE

Suite à l'arrêté ministériel de juin 2022, 2 lieux ont été retenus à l'étude pour l'installation d'une antenne relais afin de couvrir la portabilité du versant Nord-Est : Vers le lieu-dit Le Legal ou bien dans le clocher de l'Église.

POINT MULTI SERVICES

L'ouverture du PMS est prévue pour le Mardi 18 avril. Une inauguration d'ouverture sera organisée ultérieurement par les repreneurs.

CAMPING MUNICIPAL

La future gérante est en cours de création de ses statuts afin de finaliser le contrat administratif qui lie les deux parties. Elle sera en mesure d'ouvrir pour la prochaine saison. En attendant, la Mairie a engagé des travaux d'élagage d'arbres et de débroussaillage dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage.

ADDUCTION D'EAU POTABLE A SABUSCLES

La mairie a organisé une réunion publique avec le SISPEC, les entreprises effectuant les travaux et les habitants concernés par ce nouveau réseau d'eau potable le 31 mars dernier. Environ 35 personnes étaient présentes.

VOIRIE 2023

Dans le programme de voirie communale 2023, il est question de créer une nouvelle voie au hameau de Mourèdes afin de desservir le quartier de La Doue. Des propriétaires ont été contacté afin de conventionner un droit de passage pour la création de celle-ci. La commune reste en attente de certain retour afin de finaliser le projet.

Fin de séance à 20h30